Revue québécoise de psychologie , vol. 20, n° 3, 1999 RENCONTRE AVEC...Gérard BARBEAU

Gérard Barbeau (1920-1995) fut un pionnier dans le domaine de l'éducation auprès des enfants en difficulté d'apprentissage. Il a été aussi le premier directeur général du Conseil scolaire de l'île de Montréal (1972-1981), après avoir été directeur général de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Pour les psychologues, son nom demeure attaché à l'Épreuve individuelle d'intelligence générale, communément appelée le Barbeau-Pinard, dont il fit sa thèse de doctorat. Après ses études en psychologie à l'Université de Montréal (1942-1946), il fit un stage postdoctoral à l'Université Columbia (1947). Après le regretté Gerald Mahoney, il fut le deuxième président de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec (1962-1963).

Dans l'entrevue qui suit, enregistrée en 1981 à l'occasion du 40e anniversaire de l'Association des directeurs d'écoles, il nous offre quelques souvenirs de sa carrière.

Pierre MICHAUD

Université du Québec à Montréal

INT. Nous avons l'honneur de recevoir aujourd'hui monsieur Gérard Barbeau qui est maintenant à sa préretraite, mais qui a été longtemps dans le monde montréalais de l'éducation. Dans le cadre du 40e anniversaire, on se devait de rencontrer monsieur Barbeau, qui a joué un rôle très actif auprès des directions d'écoles. Si on faisait un historique très rapide, je me souviens de monsieur Barbeau comme professeur à l'École normale Jacques-Cartier dans les années 48. Après le feu de 1947, vous êtes arrivé à l'École normale dans le cadre d'un nouveau programme.

G.B. J'ai fait mes études à l'École normale Jacques-Cartier. J'ai terminé en 1942. Après ça, je suis allé en psychologie, toujours avec l'idée de me préparer pour l'enseignement aux enfants exceptionnels, particulièrement aux déficients mentaux. Les classes auxiliaires, telles qu'on les appelait à Montréal et que nos amis les principaux ont dû connaître dans plusieurs de leurs écoles, avaient été fondées en 1937. Si on regarde les règlements du Comité de l'instruction publique, en 1948, il n'y avait pas encore de formation des maîtres, il n'y avait pas encore de programme et c'est à ce moment-là, qu'après mes études, nous avons fondé une section à l'École normale Jacques-Cartier où j'ai eu le plaisir de vous rencontrer. Donc, en 1948, c'était le début d'une formation systématique des maîtres pour l'enseignement spécial.

INT. Il y avait aussi d'autres éminents éducateurs comme monseigneur Irénée Lussier, je pense, qui était déjà en place.

G.B. Monseigneur Lussier qui avait fait des études à Paris avait fondé les classes auxiliaires en 1937. Il avait dirigé les classes auxiliaires de 1937 à 1954. Puis, après avoir enseigné à l'université et à l'École normale, en 54, je suis passé à la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal) pour devenir directeur des classes auxiliaires, monseigneur Lussier devenant temporairement visiteur en chef des écoles avant de passer au rectorat de l'Université de Montréal.

INT. Je crois que vous avez de bons souvenirs de cette période-là, Monsieur Barbeau?

- **G.B.** C'est un moment très riche dans ma vie parce qu'il n'y avait à peu près rien, mais tout était possible. Grâce à des amis comme Rolland Vinette qui était secrétaire du comité catholique, monseigneur Lussier qui était encore l'abbé Lussier dans le temps, qui avait beaucoup d'influence au Département de l'instruction publique, on nous permettait des choses. Alors, nous avons formé un groupe : Jean-Jacques Paquet, Gérard St-Onge, l'abbé Paulhus, Clément Thibert, et nous avons entrepris l'élaboration d'un programme d'éducation pour les exceptionnels, ce qui n'existait pas auparavant. Ça faisait pratiquement 20 ans qu'on faisait de l'enseignement spécial, mais chaque professeur improvisait. On a fait accepter ce programme par le comité, c'est la "brique jaune ", et on a lancé l'enseignement spécial. On s'est même lancés du côté anglais, à Thomas More. On a créé la formation pour les maîtres d'éducation spéciale. Et on a commencé à se multiplier, puisque l'éducation spéciale à la CECM à ce moment-là, ça voulait dire " les déficients mentaux, les classes auxiliaires ", et ça voulait dire " Victor Doré " pour les infirmes. Les types d'exceptionnels genre aveugles et sourds étaient une responsabilité du secrétariat de la province, des écoles provinciales.
- INT. C'était un enseignement privé, souvent par les religieux...
- **G.B.** En effet, c'était dirigé par les Clercs St-Viateur et les Soeurs de la Providence. La CECM a commencé, nous avons fait des expériences avec les surdoués. Je pense à monsieur St-Onge, à des cours d'été, à monseigneur Gauthier, à Ste-Odile avec St-Onge, Paquet. Nous avons enfin ouvert une école pour les épileptiques. Il n'y avait rien, mais on ne nous défendait pas d'essayer des choses et c'était une période où on organisait des rencontres le soir. À 4 h 30, les professeurs venaient à l'École normale Jacques-Cartier. On faisait du matériel, on faisait des programmes. Enfin, ce fut une des belles périodes de ma vie.
- **INT.** Et vous avez formé une équipe autour de vous qui a essaimé pendant une vingtaine d'années?
- **G.B.** J'en suis assez content. Je pense que c'est ça qui a été peut-être ma plus grande satisfaction, que les gens avec qui j'ai travaillé ont marqué. Les Thibert, Paulhus, Paquet, St-Onge sont des gens qui ont vraiment marqué le milieu de l'éducation spéciale par la suite.
- **INT.** Et tout en étant directeur du service à la CECM et également professeur à l'Université de Montréal, vous avez participé à des congrès ou à des associations.
- **G.B.** En effet, les occasions n'ont pas manqué. D'abord, j'ai toujours été très actif au Bureau international catholique de l'enfance depuis le congrès de Rome dans le début des années 60. J'y suis encore très actif; je ne manque à peu près jamais leurs congrès et pas comme assistant mais comme responsable de Commission. Aussi, avec l'Association d'éducation du Québec, j'ai participé à la rédaction d'un mémoire pour la Commission Parent, surtout en éducation spéciale. J'ai été président de l'Association canadienne d'éducation. Nous avons tous le besoin d'échanger pour partager nos expériences réciproques et ainsi nous enrichir mutuellement. Alors, de ce point de vue là, j'ai eu beaucoup de satisfaction.
- **INT.** Avant de passer à la poursuite de votre carrière, une question me vient à l'esprit... Il y a une tendance depuis quelques années, avec un rapport bien connu au Ministère, d'intégrer les élèves en difficulté d'apprentissage ou exceptionnels dans les classes régulières. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de regarder ce problème-là, parce que vous avez déjà été administrateur pendant plusieurs années après, mais quand même, vu que cela vous intéresse beaucoup, est-ce que vous avez une opinion sur cette intégration? Est-ce que ça se fait dans les règles? Est-ce que c'est un retour en arrière? Comment voyez-vous ca?

- **G.B.** Il y a un principe que j'ai toujours prôné, je n'ai jamais changé d'opinion à ce point de vue là. L'éducation spéciale doit être la moins " spéciale " possible et aussi " spéciale " qu'il le faut. Quand j'ai commencé en éducation spéciale, on ne voyait l'éducation spéciale pas sans une école à part, sans une classe à part. Évidemment, c'était la période chien de garde; il fallait les protéger. C'était mieux de faire ça que de ne rien faire pour eux. Je souhaitais que ces enfants deviennent le plus possible des enfants intégrés à la société. Actuellement, on a consacré le principe de l'intégration. Mais pour que l'intégration soit réussie, il faut que les gens qui y travaillent y croient. Il faut que tout le monde soit dans le coup : les gens n'y travaillant pas directement mais qui sont d'autres professeurs dans l'école où l'enfant est reçu, les parents des enfants qui sont normaux mais qui cohabitent avec des enfants exceptionnels. Actuellement, je suis à 100 % pour le principe, mais je suis très inquiet de la réalisation. Je pense qu'on a brusqué les choses.
- **INT.** L'avenir nous dira de ce côté-là si l'intégration se fera en douceur ou se fera d'une façon sauvage ou violente. Si on revient à votre travail d'administrateur, je sais que les principaux d'écoles vous ont toujours tenu en haute estime et qu'au Conseil des commissaires, dont vous ne manquiez aucune des réunions, vous receviez d'un œil favorable les demandes de l'Association. Votre passage a été marqué par une décentralisation, que vous avez voulue, que vous avez menée à bon terme; dans certains cas, je pense que ce fut un franc succès et aujourd'hui, nous avons des dividendes en ce sens que les écoles sont de plus en plus décentralisées. Voyez-vous ça comme une formule d'avenir, une décentralisation au niveau des écoles?... Que l'école soit la pierre angulaire du système?
- **G.B.** Évidemment, l'éducation, ça ne se fait pas, pour employer l'expression, à la "bâtisse bleue " (Centre administratif de la CECM); ça ne se fait même pas au bureau régional, ça se fait dans les écoles. Il faut évidemment un minimum d'ordre, de coordination dans un régime scolaire. Mais il faut que la personne, le capitaine de chaque école, le principal et ceux qui sont appelés à l'épauler aient l'autorité pour prendre des décisions sur place. Autrement, on ne peut pas téléguider l'éducation. Tous les rapports en éducation, ce sont des rapports humains et ceci, ça se sent, on ne peut pas téléguider ça. Il faut que le principal ait l'autorité nécessaire.
- **INT.** Et vous avez été donc, de 1967 à 1972, directeur général à la CECM et on est venu vous chercher en 1973 pour devenir le principal haut fonctionnaire au Conseil scolaire de l'île de Montréal. De 1973 à 1981, c'est une période importante de votre vie. Pouvez-vous nous en dire un petit mot?
- **G.B.** On est venu me chercher... Je dois dire qu'on m'a un peu poussé de la CECM; je ne pense pas que c'était pour se débarrasser de moi, mais simplement, j'étais celui qui avait le plus d'expérience dans l'administration sur une vaste échelle. On m'a beaucoup incité à me présenter à l'examen et je fus choisi. J'avais vécu une longue période à la CECM. J'y travaillais avec des collaborateurs qui étaient devenus des amis et, sans vouloir faire de "pathos", c'était pratiquement une mission qu'on s'était donnés. On avait consacré notre carrière pour que ca aille un peu mieux en éducation dans le milieu. Me séparer de ces collaborateurs et m'en aller au Conseil, cela a d'abord été pour moi quelque chose de pénible. Ce fut un défi et, en général, j'ai toujours aimé relever les défis. J'y ai connu une période de très grande activité. J'y ai connu aussi un grand désappointement. Mon grand désappointement, ç'a été l'échec d'un rapport sur la nouvelle restructuration présenté par le Conseil. Là, déjà j'aimais moins le Conseil. Après ca, nous avons pris une autre orientation. La période du Conseil a été une période très différente. Au plan humain, ce n'était pas du tout la CECM; au plan pédagogique, ce n'était pas du tout la CECM parce qu'alors, c'était ma responsabilité. Au Conseil, il ne m'appartenait plus de faire de la pédagogie. On faisait des réunions, des tables rondes, mais c'était beaucoup plus administratif et, à ce moment-là, j'ai essayé de faire le mieux possible. Je pense avoir aidé passablement et les directeurs généraux, lors d'une certaine enquête, ont dit

que, malgré tout, c'était la pédagogie qui avait le plus gagné de la création du Conseil, mais... c'était trop administratif pour mon goût.

- INT. Parce qu'au fond, vous êtes un pédagogue. Avec la création du Conseil scolaire de l'île de Montréal, vous n'aviez plus à amener le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) à travailler à la même table avec les francophones. C'était tout à fait nouveau et c'était bien avant la loi 101, de sorte qu'aujourd'hui, on se rend compte que tout le monde parle le même langage, a le même vocabulaire autour du Conseil scolaire et je me demande si ce n'est pas un des premiers effets de cette présence, puisque vous étiez un homme qui pouvait réunir toutes les bonnes volontés autour de la même table, je me demande si vous n'étiez pas un homme de concertation finalement.
- **G.B.** Avant la création du Conseil, on disait catholique, protestant, franco, anglo, italo, enfin tout... Ce n'était pas possible. Avant la loi, à la CECM, on rencontrait le PSBGM une fois par année pour déterminer la taxe surtout des corporations parce que la loi leur demandait ceci, puis on ne se revoyait pas. Avant la création du Conseil, il y a eu des comités d'étude qui ont travaillé intensément et, à la grande surprise de tout le monde, on a appris à se connaître, à s'aimer et à fraterniser et je pense que tout le monde, peut-être plus les petites commissions scolaires que la CECM et le PSBGM, a tiré un bénéfice de l'expérience du Conseil.
- **INT.** C'est une de vos expériences au niveau humain, c'est sûr, nous le remarquons actuellement et, au niveau administratif, on verra dans les années qui viennent ce qui va se passer. Maintenant, l'entrevue tire à sa fin et nous parlons de votre préretraite.
- **G.B.** Je suis en préretraite pour encore quelques mois. Je mets de l'ordre dans mes choses et, après cela, je vais me trouver quelques occupations professionnelles.
- **INT.** Sans aucun doute. Vous semblez avoir une excellente santé, Monsieur Barbeau, et nous vous souhaitons une heureuse retraite qui viendra bientôt ou plutôt " une pension " parce que vous ne serez jamais retraité. Je vous remercie de votre présence.
- **G.B.** Ça m'a fait grand plaisir.